

AKTUELL

ÉCONOMIE

Inégalités partout, justice nulle part

Fabien Grasser

Les inégalités de richesse augmentent à un rythme jamais atteint depuis 1945, alerte Oxfam dans une étude publiée le 16 janvier. Le phénomène est mondial et touche également le Luxembourg.

Leur fortune ne connaît pas la crise : les 1 % les plus nantis de la planète ont accaparé 63 % des richesses produites depuis trois ans, soit 26.000 milliards de dollars sur 42.000, selon « La loi du plus riche », un rapport publié par Oxfam ce 16 janvier. Comme à son habitude, l'ONG multiplie exemples et chiffres chocs, à même de marquer les esprits : la fortune des milliardaires augmente de 2,7 milliards chaque jour ; pendant qu'Elon Musk ne paie que 3 % d'impôt, une vendeuse en Ouganda est prélevée à 40 % ; 10 % de la population mondiale souffre de faim. L'ONG cite la Banque mondiale, qui constate qu'inégalités et pauvreté enregistrent leur plus forte hausse depuis 1945. Pour la première fois depuis 25 ans, l'extrême richesse et l'extrême pauvreté augmentent simultanément, dit l'institution de Washington.

Plusieurs enseignements sont à tirer de l'étude d'Oxfam, parue le jour où s'ouvrait le Forum économique mondial à Davos, raout annuel de l'élite mondiale, auquel participe Xavier Bettel. Premier enseignement : alors qu'au cours des dix dernières années, les ultrariches avaient déjà accaparé un peu plus de la moitié des richesses produites, le rythme s'est accéléré depuis 2020. Second enseignement découlant du premier : les grandes fortunes prospèrent lors des crises, dont le fardeau le plus lourd est porté par les plus pauvres. Pendant la pandémie, une bonne partie des colossaux fonds publics injectés dans l'économie par les États a fini par tomber dans les poches des 1 % les plus riches, qui l'ont utilisée pour valoriser leurs entreprises. Seconde aubaine, la crise énergétique et l'inflation : « Les gains ont été particulièrement importants dans les secteurs alimentaire et énergétique. » Oxfam cite, entre autres, la famille américaine Walton (Walmart) qui s'est engraisée de 8,5 milliards de dollars de dividendes en 2022.

Le Luxembourg, victime et complice

Petite piqûre de rappel : le Luxembourg n'est pas une île et, malgré sa prospérité, il suit une courbe identique au reste du monde. Les inégalités y augmentent, la pauvreté aussi.

Improof ne s'y trompe d'ailleurs pas. Ce think tank a été lancé par la Chambre des salariés (CSL) le 12 janvier afin de contribuer à « une économie durable et juste ». Les premiers textes de la plateforme portent sur les inégalités et la redistribution des richesses au Luxembourg. Les chiffres sont, là aussi, parlants : depuis le milieu des années 1980, les 10 % les mieux rémunérés de la population luxembourgeoise ont vu leur revenu grimper de 77 %, alors que celui des 50 % les moins bien rémunérés n'a crû que de 39 %, soit deux fois moins. Sur un autre plan, 10 % des plus riches détiennent 50 % du patrimoine alors que les 40 % les plus pauvres n'en possèdent que 4 %.

Au bas de l'échelle, 19,2 % de la population vivait en dessous du seuil de risque de pauvreté en 2021, contre 13,5 % en 2011, faisant du grand-duché l'un des pays où cet indicateur a le plus augmenté. Il est à mettre en perspective avec la progression de 32 % des richesses produites depuis dix ans. Dans le pays de l'abondance, ces données apportent un fervent démenti à la fable du ruissellement, selon laquelle la concentration de la richesse aux mains des plus fortunés bénéficierait à l'ensemble de la société.

L'une des pistes avancées par Improof pour sortir de l'ornière passe par une imposition plus élevée du capital et un impôt sur le patrimoine. Être plus taxé-es, c'est aussi ce que demandent des millionnaires dans une lettre ouverte publiée à l'occasion du forum de Davos. Les signataires insistent sur l'injustice et la menace pour la démocratie que constituent ces inégalités et dénoncent la coupable complicité des responsables politiques dans cette situation.

Oxfam propose également de faire payer aux riches leur juste part dans l'effort commun : « Un impôt annuel allant jusqu'à 5 % sur la fortune des multimillionnaires et des milliardaires pourrait rapporter 1.700 milliards de dollars par an, soit une somme suffisante pour sortir 2 milliards de personnes de la pauvreté. » Dans son étude, l'ONG rappelle l'appétence des milliardaires pour les paradis fiscaux, instrument indispensable et consentant de ce gigantesque hold-up. Oxfam en cite trois : le Luxembourg, les îles Vierges britanniques et le Panama. Le grand-duché abrite les fortunes « de 279 des 2.000 personnes les plus riches de la planète », avance l'étude. Une contribution non négligeable de l'industrie fiscale nationale aux malheurs du monde.

SHORT NEWS

ProVelo stellt Wahlforderungen vor

(ja) – Die Fahrradlobby ProVelo stellte am Donnerstag, dem 19. Januar, ihre Forderungen an die Kandidat*innen der kommenden Gemeindewahlen vor. Die Gemeinden müssten dringend Fahrradkonzepte erstellen. Bei jeder Veränderung des öffentlichen Raums müsse die aktive Mobilität mitgedacht werden. ProVelo fordert außerdem eine Reduktion der Geschwindigkeitsbegrenzung innerorts auf 30 km/h und eine Umgestaltung des Straßenraums zugunsten des Fahrrads. Sichere Schulwege sowie die Einführung von „Vélo-Bussen“, die das „Pedi-Bus“-Angebot ergänzen, stehen ebenfalls auf der Wunschliste der NGO. Daneben sollen mehr Fahrradstellplätze zur Verfügung gestellt werden: sowohl im öffentlichen Raum als auch durch die Einführung einer Minimalquote in Wohngebäuden. Urbanistische Neugestaltungen sollten laut ProVelo stets mit Bürger*innenbeteiligung geplant werden. Neben einem Forderungskatalog veröffentlichte die Fahrradorganisation auch eine Liste von Fragen zum Thema Mobilität, die Wähler*innen den Kandidat*innen in ihrer Gemeinde stellen können.

Public Forum: Jugendschutz & Jugendstrafrecht

(tj) – Sind die geplanten Änderungen ausreichend? Seit die Gesetzentwürfe zu Jugendschutz und Jugendstrafrecht im April 2022 deponiert wurden, steht diese Frage im Raum. Am 26. Januar wird sie anlässlich eines Public Forum öffentlich zur Diskussion gestellt. Eingeleitet wird der entsprechende Themenabend im Merscher Kulturhaus mit der Vorführung von Roland Meyers Theaterstück „King Tel Mo Rei“. Darin erzählt Meyer die Geschichte, die er 2017 mit seinem preisgekrönten Roman „Tel Mo“ begonnen hat, weiter. Im Zentrum steht der in Luxemburg lebende „Systemsprenger“ Telmo. Das Theaterstück setzt vier Jahre nach der Handlung des Romans an: Telmo sitzt nun wegen Drogenverkaufs in Jugendhaft. „Fir seng Mamm, fir seng Betreier, fir d'Police an d'Justiz a schlussendlich fir eis all stellt sech d'Fro, wéi mat esou jonke Leit ëmgoen. Kann een se nach erzeien oder muss een se schonn aspären?“, wird die Kernfrage, die das Stück aufwirft, auf kulturhaus.lu zusammengefasst. Im Anschluss an die Aufführung ergreift eine Expert*innenrunde unter Moderation von ZpB-Vorstandspräsident Nico Meisch das Wort: Charel Schmit, Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher, Fanny Dedenbach vom Office national de l'Enfance, Autor Roland Meyer sowie die Anwältinnen Nathalie Barthélemy und Valérie Dupong. Mit Bezug auf Meyers Theaterstück diskutieren sie darüber, ob oben erwähnte Gesetzentwürfe dazu beitragen können, Jugendlichen wie Telmo eine Perspektive zu bieten.

Repression gegen Radio Dreyeckland

(ja) – Am Dienstag, dem 17. Januar, durchsuchte der Staatsschutz in Freiburg die Redaktion von Radio Dreyeckland (RDL). Auch die Wohnungen zweier Mitarbeiter des ältesten freien Radios Deutschlands standen im Visier der Staatsanwaltschaft Karlsruhe. Vorgeworfen wird dem Sender und den zwei Redakteuren ein Verstoß gegen ein Verbot. Auf der Website des Senders wurde ein Artikel publiziert, der einen Link zu einem Archiv von „linksunten.indymedia“ enthielt. Im August 2017 war die – eigentlich nicht als Verein existierende – „Vereinigung“ linksunten.indymedia vom damaligen deutschen Innenminister Thomas de Maizière verboten worden. Radio Dreyeckland sieht in dem Vorgehen der Staatsanwaltschaft „putinsche Methoden“ und kritisiert die Einschüchterung und Kriminalisierung von Medien. Auch der Deutsche Journalisten-Verband (DJV) sieht in der Durchsuchung von RDL einen massiven Verstoß gegen das Redaktionsgeheimnis. Die Aktion wirke „leider wie ein gezielter Einschüchterungsversuch gegen unliebsame Journalisten“. Reporter ohne Grenzen verurteilte das Vorgehen der Polizei ebenfalls und gab zu bedenken, dass Durchsuchungen von Redaktionsräumen immer auch den Quellenschutz gefährden. RDL ging 1977 im Zuge der Anti-Atom-Proteste zum ersten Mal auf Sendung.